



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Sonja Lauzon, directrice générale adjointe de la Municipalité

---

**APPEL D'OFFRES  
DÉNEIGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER  
2021-2022, 2022-2023, 2023-2024  
Numéro de dossier : 401-133-7016**

La Municipalité de Saint-Placide demande des soumissions pour le déneigement et l'épandage d'abrasifs (pierre & sel) pour le réseau routier sur son territoire pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Des frais peuvent être exigés par le SÉAO pour l'obtention des documents.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer par écrit seulement avec Madame Sonja Lauzon, directrice générale adjointe au courriel suivant : [dga@saintplacide.ca](mailto:dga@saintplacide.ca).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre de la « **MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE** » ou d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la « **MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE** » au montant équivalant à dix pour cent (10%) du total de la soumission.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la *Loi sur les assurances* sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres.

Ce cautionnement et la soumission devront être valides pour une période de cent vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance reconnue garantissant la fourniture d'un cautionnement d'exécution et d'obligations chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission en faveur de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE**.

Les soumissions (1 original et 1 copie) sous enveloppe scellée sur laquelle le nom du soumissionnaire ne doit pas apparaître et portant la seule mention « **Déneigement du réseau routier – 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024** » seront reçues, **jusqu'à onze heures (11 h)**, heure officielle du Canada, le 19 octobre 2021 à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Placide, 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide, Québec, J0V 2B0.

L'ouverture des soumissions se fera publiquement **le 19 octobre 2021, à 11 h 01**, heure officielle du Canada, au bureau municipal de la Municipalité de Saint-Placide.

La « **Municipalité de Saint-Placide** » ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires. La « **Municipalité de Saint-Placide** » se réserve le droit de retrancher certaines parties de l'appel d'offres avant la date d'ouverture des soumissions.

**DONNÉ** à Saint-Placide, ce 1<sup>e</sup> jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt et un.

  
Sonja Lauzon  
Directrice générale adjointe